



# DEMANDE DE RENOUELEMENT DE LA LICENCE DE FELLOW DE CSI (FCSI<sup>MD</sup>)

**Veillez remplir et téléverser le présent formulaire ou le poster à CSI :**

Adresse : 200, rue Wellington Ouest, 15<sup>e</sup> étage,  
Toronto, (Ontario), M5V 3C7

**Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne au [www.csi.ca](http://www.csi.ca)**

Lors d'une inscription en ligne, s'il y a lieu, les rabais et les taxes appropriés seront calculés.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX \*\*\*Renseignements obligatoires\*\*\* (Remplir toutes les parties en MAJUSCULES.)**

N° de dossier :

**Vérification de l'identité :**  
Date de naissance (aaaa/mm/jj) :

Prénom :

Nom :

Genre :  Féminin  Masculin  Non binaire

Langue de correspondance :  Français  Anglais

Courriel principal :

Autre courriel :

Téléphone au domicile :

Téléphone au bureau :

**ADRESSE AU BUREAU** (S'il y a lieu : N° de transit ou de succursale :  Numéro d'employé : )

Titre du poste :  Employeur :

Numéro et rue :  App./Bureau :

Ville :  Province :  Pays :  Code postal :

**ADRESSE AU DOMICILE**

Numéro et rue :  App./Bureau :

Ville :  Province :  Pays :  Code postal :

**REMARQUE :** Veuillez vous assurer de mettre à jour votre profil dans le répertoire FCSI<sup>MD</sup>.

---

## DÉCLARATION ET SIGNATURE DU CANDIDAT FCSI<sup>MD</sup>

Je déclare avoir rempli cette demande aussi exactement que possible, et je fais, par la présente, une demande de renouvellement de la licence FCSI<sup>MD</sup>.

Je confirme que :

### EXIGENCES EN MATIÈRE D'APPORT AU SECTEUR

Je conviens de me conformer aux exigences des FCSI<sup>MD</sup> en matière d'apport au secteur, soit d'accumuler au moins 12 heures par année civile de contribution au secteur, à l'extérieur de mes fonctions principales.

### CODE DE DÉONTOLOGIE

En ma qualité de titulaire du FCSI<sup>MD</sup>, et tout au long de ma période annuelle de validité de ma certification, je conviens de ce qui suit :

Je vais respecter le Code de déontologie des FCSI<sup>MD</sup> et le Processus en cas de faute déontologique de CSI (tel que décrit sur le site web).

*Vous n'êtes pas tenu de fournir votre documentation à chaque année, toutefois, vous serez sujet à une vérification.*

### QUALITÉS REQUISES

Avez-vous déjà été accusé de manquement professionnel, fait l'objet de mesures disciplinaires ou de réprimandes ou vu votre permis d'exercice suspendu ou révoqué par un employeur, une association professionnelle ou toute autorité administrative ou réglementaire (c.-à.-d. une commission des valeurs mobilières, le Barreau, une association immobilière, l'OCRCVM, ACCFM, Organisme de réglementation en matière d'assurance, la FINRA, etc.)?  Oui  Non

Êtes-vous actuellement en faillite ou avez-vous été déclaré en faillite à tout moment au cours des 5 dernières années?  Oui  Non

Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle\* par quelque juridiction que ce soit et pour laquelle une suspension du casier ou un pardon n'a pas été accordé?  Oui  Non

Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction à la réglementation sur les services financiers ou aux lois relatives à la protection des consommateurs sous toute juridiction (c.-à.-d. les lois sur les valeurs mobilières, les assurances, l'immobilier, les hypothèques, etc.)?  Oui  Non

Si vous avez répondu « Oui » à l'une des questions précédentes, veuillez joindre à ce formulaire tout document pertinent, incluant les détails des sanctions ou actions disciplinaires. Toute l'information que vous fournirez sera colligée, entreposée et utilisée conformément aux lois applicables et à notre politique de confidentialité et sera envoyée au Comité de déontologie des titres professionnels afin d'évaluer votre aptitude pour le titre.

\* Le terme « infraction criminelle » exclut les infractions (i) en vertu d'une législation provinciale, par exemple au Code de la route, à moins que la loi provinciale en question ne soit explicitement mentionnée ci-dessus et à condition que la condamnation provinciale ne concerne pas une infraction liée à la malhonnêteté ou au vol comme le parjure ou la subordination des témoins, la fausse déclaration, la fraude, le détournement ou l'escroquerie ou toute autre infraction qui implique un élément de tromperie ou de malhonnêteté et (ii) les infractions punissables par déclaration sommaire de culpabilité, à condition que la malhonnêteté ou le vol ne soit pas en cause.

### LICENCE D'UTILISATION DE LA MARQUE DÉPOSÉE

Je comprends que CSI m'accorde une licence pour utiliser la marque déposée FCSI<sup>MD</sup> pour une période d'un an et que si je ne renouvelle pas mon titre FCSI<sup>MD</sup>, CSI mettra fin à ma licence d'utilisation de la marque déposée FCSI<sup>MD</sup>. Je conviens aussi d'aviser CSI sans délai de toute circonstance qui pourrait avoir un effet sur ma capacité de continuer à satisfaire aux exigences de la certification.

Signature du candidat : \_\_\_\_\_ Date de la demande : \_\_\_\_\_

---

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Les droits doivent être réglés en dollars canadiens. Le paiement peut être fait par mandat, par chèque certifié ou par chèque (corporatif) de l'employeur. Les chèques et mandats doivent être libellés à l'ordre de CSI. Les demandes doivent être accompagnées du paiement approprié afin de permettre le traitement de votre inscription.

**Veillez inclure :** Frais 275,00 \$ plus les taxes applicables\* (Ces frais sont non remboursables.)

\* **NOTE :** Tous les frais sont taxables ainsi que non remboursables. Veuillez référer au [https://www.csi.ca/student/fr\\_ca/student/policies/fees.xhtml#taxes – Renseignements fiscaux](https://www.csi.ca/student/fr_ca/student/policies/fees.xhtml#taxes-Renseignements fiscaux)

**IMPORTANT :** Veuillez inclure les Frais de renouvellement de licence 275,00 \$.

**Si vous détenez 2 de ces titres professionnels de CSI ou plus en règle (FCSI<sup>MD</sup>, CIWM, PFP<sup>MD</sup>, CIM<sup>MD</sup> ou MTI<sup>MD</sup>), vous pourriez être éligible pour un rabais :**

Nombre de titres en règle de CSI que vous détenez	1	2	3	4
Rabais par titre	0 \$	50 \$	100 \$	150 \$
COÛT PAR TITRE <i>après</i> le rabais	275 \$	225 \$	175 \$	125 \$

**Les renouvellements tardifs, à l'intérieur des 12 mois suivant la date prescrite, sont assujettis à des frais de retard de 50 \$.**

Si vous n'avez pas renouvelé votre titre dans les 12 mois suivant la date prescrite, vous devrez assumer des frais de retard de 50 \$, des frais de réintégration de 275 \$ et des frais de renouvellement de 275 \$. Vous devrez également prouver que vous avez répondu aux exigences relatives à la formation continue et ce, pour toutes les années pendant lesquelles vous n'avez pas renouvelé votre titre. Pour ce faire, vous serez tenu de produire les relevés indiquant la date de réussite des cours de même que les plans de cours.

Paiement par :  Mandat  Chèque certifié  Chèque (corporatif) de l'employeur, au montant de : \$ \_\_\_\_\_

Veillez facturer :  N° de compte d'entreprise (seulement si le payeur est l'employeur) N° : \_\_\_\_\_ \$ \_\_\_\_\_

J'ai soumis mon paiement en ligne

Je reconnais que je dois téléverser ce formulaire et la documentation à l'appui (s'il y a lieu). Je comprends que ma demande doit être approuvée avant que les frais exigibles puissent être traités.

**IMPORTANT :** Conformément aux exigences du secteur des cartes de paiement, CSI n'accepte pas les formulaires (accompagnés de paiement) qui sont transmis par courriel. CSI supprimera immédiatement les formulaires transmis par courriel qui sont accompagnés de données de carte de crédit.